

CALAIS PROMOTION : ADHESION 2023

Rapporteur : Madame Michèle DUCLOY, Vice-Présidente aux questions économiques.

Le SyMPaC intervient dans le domaine du développement économique et de l'accompagnement des entreprises locales. Ses missions se voient confortées depuis la labellisation du programme LEADER, dont la stratégie du Calaisis s'appuie essentiellement sur le soutien à l'économie présentielle en particulier le développement des petites entreprises locales.

Calais Promotion, agence de Développement Economique du Calaisis, fait partie des acteurs principaux qui interviennent sur le champ du développement économique.

Régulièrement, Calais Promotion organise des réunions avec ses partenaires auxquelles participe le SyMPaC pour faire le point sur les différents projets économiques du territoire.

Il semble donc important de poursuivre ce partenariat et notamment la participation à ces rencontres.

Cette participation implique une cotisation du SyMPaC à Calais Promotion en tant qu'organisme associé à hauteur de **450 €**.

C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :

- de valider l'adhésion du SyMPaC à Calais Promotion à compter du 1 janvier 2023 ;
- d'engager la dépense de **450 € TTC**.

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-Préfecture le : 21 mars 2023
- son envoi à l'affichage le : 21 mars 2023
- sa réception en Sous-Préfecture le : 22 mars 2023

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Ludovic LOQUET
Date de signature : 29/03/2023
Qualité : Président du SYMPA

Ludovic LOQUET



ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Ludovic LOQUET



COMITE SYNDICAL DU 16 MARS 2023

Le seize mars de l'an deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le six mars deux mille vingt-trois, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Président du SyMPaC.

Etaients présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, Isabelle MUYS, Claudia ROBERT, MM. Julien CORDENOS, Pascal DUBUS, Medhy EL HAIMEUR, Laurent LENOIR, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Yves ENGRAND, Olivier PLANQUE, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Eric BUY, Gabriel BERLY, Gilles COTTREZ, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Thierry GUILBERT, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaients excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr MIGNONET), MM. Emmanuel AGIUS (pouvoir Mr LOQUET), Guy ALLEMAND (pouvoir Mr DUBUS), Guy BEGUE, Daniel DIWUY (pouvoir Mme DENIELE VAMPOUILLE), Pierre-Henri DUMONT, Gérard GREMAT (pouvoir Mme HEUX), Michel HAMY, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Charles COUSIN, Olivier LEVREAY (pouvoir Mme CHEVALIER), Olivier MAJEWICZ (pouvoir Mr VERMERSCH), Frédéric MELCHIOR (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER (pouvoir Mr BUY), MM. Bruno DEMILLY (pouvoir Mr COTTREZ), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (pouvoir Mr VASSEUR) (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaients absents :

M. Pierre CARON (**Grand Calais Terres & Mers**).

Secrétaire de séance : Monsieur CORDENOS